

Domaines de compétences :

- Courants forts HT/BT.
- Courants faibles.
- Second Œuvre.
- Sécurité incendie.
- Ascenseurs.

Aménagement, rénovation et mise en conformité de stationnements en milieu urbain, parkings et ouvrages enterrés sous circulation

- ▶ **Maître d'ouvrage**
Mairies et entreprises privées.
- ▶ **Maître d'oeuvre exécution ou AMO ou assistant MOE**
EPI
- ▶ **Type d'ouvrage**
Parcs de stationnement.
- ▶ **Montant des travaux**
De 20 K€ à 3 M€
- ▶ **Montant des prestations**
De 3 K€ à 150 K€

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation ou la mise en conformité de parcs de stationnement à destination de maîtres d'ouvrages publics ou privés.

Pour différents maîtres d'ouvrages connus, EPI a réalisé des missions pour des parkings souterrains de 30 à 10 000 places de stationnement. Certains d'entre eux, tels que le parking Basilique pour la Mairie de Saint Denis ou le parking d'EDF sur le site de CAP AMPERE étaient classés ICPE.

Dans le cadre des missions qui lui ont été confiées, EPI a réalisé différentes prestations telles que :

- La mise en conformité complète des installations tous fluides (3 parcs de stationnement pour la Ville d'Arpajon).
- Audit des installations de contrôle d'accès (parking « La Caravelle » 1 800 places à Villeneuve la Garenne pour SEM 92).
- Définition de systèmes de contrôle d'accès et de surveillance (immeuble Le Guynemer à La Défense pour EDF).
- Mise en conformité des installations CF et Cf et mise en place de séparateurs d'hydrocarbures (parking 10 000 places, Basilique-Mairie de Saint Denis).
- Rénovation TCE (parking Keller à Paris pour La Poste).
- Déploiement des installations courants faibles complexes (parking Cap Ampère pour EDF).
- Mise en place d'un réseau de sprinkleurs sur 3 000 m² (parking Cap Ampère pour EDF).
- Réalisation de 80 places de parkings en extérieur engazonnés (site de Montigny les Cormeilles pour EDF).
- Mise en conformité de la ventilation et des dispositions constructives d'un parking au sous sol d'un site (SONEPAR à Malakoff).
- Diverses études sur la mise en conformité de parkings sur des sites parisiens de LA POSTE (Alleray, ...).

Les domaines de compétences sont les suivants :

- Courants forts (HT/BT).
- Courants faibles comprenant les systèmes suivants :
 - ◊ Détection incendie et CO.
 - ◊ Contrôle d'accès (billetterie, point de paiement, ...).
 - ◊ Vidéosurveillance.
 - ◊ Diffusion vidéo, heure.



Parc de stationnement en travaux

- ◊ Téléphonie / interphonie.
- ◊ GTC / supervision distante.
- ◊ Signalisation.
- Plomberie / chauffage.
- Réseau incendie / sprinkleurs.
- Ventilation / désenfumage.
- Second œuvre comprenant les prestations suivantes :
 - ◊ Peinture / peinture de sol.
 - ◊ Cloisonnement / maçonnerie.
 - ◊ Menuiserie.
 - ◊ Flocage / coupe feu.
- Ascenseurs, accès pour personnes à mobilité réduite.
- Barrières, portes automatiques, bornes escamotables.

Points techniques

- ▶ Parcs de stationnement de 30 à 10 000 places.
- ▶ Installation de séparateurs d'hydrocarbures dans des parkings ICPE.
- ▶ Installation de contrôle d'accès avec barrières et bornes escamotables comprenant des systèmes anti pass back pour véhicules.

Expertise EPI

Compte tenu des expériences d'EPI sur des installations en hyper-structures complexes telles que des ERP ou des immeubles de bureaux de 30 000 m²; EPI s'attache particulièrement à la définition d'installations courants faibles pointues.

Les installations de sécurité : sont toujours conçues dans une volonté de fiabilisation et de simplicité d'exploitation tout en répondant à la réglementation et en particulier à la sécurité des utilisateurs.

Les installations de contrôle d'accès : définies de manière simple et efficace tout en restant souple d'utilisation permettent d'éviter la fraude.

Les installations de systèmes de gestion : permettent le contrôle et la supervision des parkings en temps réel.

Mission d'EPI

Les missions d'EPI ont consisté en :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage :
 - ◊ Diagnostic fluides.
 - ◊ Assistance technique pour vérification des travaux effectués par un tiers.
- Maîtrise d'œuvre :
 - ◊ En conception : réalisation des phases APS, APD, PRO, DCE et ACT.
 - ◊ En travaux : réalisation des phases VISA, DET, OPC et AOR.